

## SOCIÉTÉ HYDRO-ÉLECTRIQUE ET MÉTALLURGIQUE DU PALAIS (Haute-Vienne)

Création de l'Électro-Métallurgie de Dives  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Electro-Dives\\_1893-1933.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Electro-Dives_1893-1933.pdf)

### CONSTITUTION

Société hydro-électrique et métallurgique du Palais  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 9 août 1917)

Cap. 5 millions en 10.000 act. de 500 fr., dont 820 d'apport à la Société d'Electro-Métallurgie de Dives. Siège à Paris, 11 *bis*, r. Roquépine. Conseil : MM. Baume, Bethmont, de Boissieu, Cardozo, Chalupt, Gorgeu, Lamy<sup>1</sup>, de Seynes. Statuts chez M<sup>e</sup> Blanchet (Paris). Extrait dans *Petites Affiches* du 10 juillet 1917.

---

Electro-métallurgie de Dives  
(*Le Journal des finances*, 15 décembre 1917)

[...] Au cours de l'exercice, la société... a, sur la demande de l'État, assuré la création de la Société hydro-électrique et métallurgique du Palais destinée à traiter et à transformer les déchets de cuivre. [...]

---

L'industrie du cuivre en France  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 21 juillet 1918, p. 354)

.....  
Dans le but d'éviter à l'industrie française d'avoir à payer la prime croissante sur le cuivre électrolytique, des usines nouvelles sont en construction, l'une à Pauillac (Gironde) et l'autre au Palais (Haute-Vienne). Alors que la France ne possédait avant la guerre que de très modestes affineries électrolytiques pour cathodes ne dépassant pas des capacités de 150 t. par mois, celle de Pauillac (Éts Grammont) produira 6 à 700 t. par mois, et celle du Palais (Société électrométallurgique du Palais-Électrométallurgie de Dives) 1.000 t. par mois.

Au point de vue du cuivre brut, les tendances nouvelles de l'industrie française sont donc de pratiquer sur place l'affinage électrolytique du métal importé et le traitement total des résidus cuivreux dont beaucoup jusqu'ici étaient exportés.

---

.....  

---

<sup>1</sup> Charles Lamy de La Chapelle (1862-1924) : avocat à la cour d'appel de Limoges, maire du Palais (1888-1912), membre (1899), vice-président (1900), président (1906) de la CCI Limoges, président de l'Office des transports du Centre-Ouest (1908), administrateur du Paris-Orléans et de la Motoculture française, etc.

Société Electrométallurgique du Palais  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> janvier 1922)

Cette société a installé une usine près Limoges (France) pour le raffinage, électrolytique du cuivre brut. Bien que l'usine ait été ouverte à la fin de l'année 1920, des incidents de détail peu importants, mais nombreux, se sont produits, qui ont retardé sensiblement la mise en marche régulière ; la sécheresse exceptionnelle de cette année a encore entravé la production.

Le projet d'aménagement de chutes du Taurion se poursuit malgré les lenteurs qu'amènent dans une Administration d'État le manque de précédents et la crainte des responsabilités.

Les premières étapes ont été franchies et la société espère pouvoir dresser les plans définitifs et, peut-être, commencer les travaux l'an prochain.

---

SOCIÉTÉ HYDRO-ELECTRIQUE ET METALLURGIQUE DU PALAIS  
(*Le Journal des finances*, 4 août 1922)

Cette société, filiale de l'Électro-Métallurgie de Dives, a poursuivi en 1921 la mise au point de ses installations pour l'affinage des métaux et la production d'énergie électrique. Les résultats ne permettent pas encore la distribution d'un dividende.

---

Électro-métallurgie de Dives  
(*Le Journal des finances*, 16 février 1923)

Cette société vient d'annoncer à l'improviste qu'elle avait l'intention de porter son capital de 20 millions à 28 millions de francs par l'émission de 10.000 actions nouvelles de 509 francs qui seraient offertes à 750 fr. L'Électro-métallurgie de Dives est, entre autres, le principal actionnaire et le banquier de la Société hydro-électrique et métallurgique du Palais, qui a engagé des sommes considérables dans l'aménagement de deux chutes d'eau, sur la Vienne et le Taurion, et qui, jusqu'à présent, n'est pas encore entré dans la période bénéficiaire.

---

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 27 février 1923)

Dives, 1.170 fr. L'augmentation de capital qui vient d'être réalisée aurait pour but l'aménagement de chutes d'eaux pour la filiale « Société hydro-Electrique et Métallurgique du Palais ».

Stanislas Édouard dit Stany OPPENHEIM,  
administrateur délégué

Né le 16 octobre 1861 à Paris.

Fils de Alexandre Émile Oppenheim, négociant, et de Julie Dorothee Kronenberg.  
Naturalisé français en 1888.

Néanmoins dispensé de service militaire comme fils de Polonais (loi de 1872).  
Commissionnaire exportateur pour l'Angleterre, les USA, le Venezuela, le Japon et les colonies françaises, et armateur de voiliers et vapeurs au long cours (1880-1890).

Critique d'art, directeur du Grand Théâtre, auteur dramatique.

Administrateur, depuis sa fondation en 1894, avec les frères Jules et André Silvain, de la Société internationale des jumelles de théâtre (location).

À partir de 1900 :

président de la Yorkshire Copperworks Leeds,  
membre du conseil de surveillance de Rubaudo et Cie (1904),  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Rubaudo\\_&\\_Cie.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Rubaudo_&_Cie.pdf)  
administrateur de « La Marine », assurances maritimes (1905),  
de la Société française de travaux publics en Espagne (darse de Maliano à Santander)(1906),  
administrateur du Théâtre Réjane (1907),  
et de la Makanghia (1910),  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Makanghia.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Makanghia.pdf)  
administrateur délégué de la Kokumbo (Côte-d'Ivoire),  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Kokumbo\\_Ivory\\_Coast\\_Cy.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Kokumbo_Ivory_Coast_Cy.pdf)  
administrateur délégué de l'Entreprise maritime et commerciale (1913),  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Entrep.\\_mme+commerciale.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Entrep._mme+commerciale.pdf)  
Président de la Société du Vaudeville (1917)  
Administrateur de la Cie commerciale maritime,  
constituée en novembre 1919 pour prendre la suite des Éts Silvain à Hambourg.

Chevalier de la Légion d'honneur du 25 mars 1923 (min. Comm.) :

A pu mener à bien, pendant la guerre, l'établissement, rendu très difficile par les circonstances, de l'usine hydro-électrique sur la Vienne et celui des importantes usines métallurgiques du Palais qui en dépendent, répondant ainsi au désir exprimé par le Ministre de l'Armement qui voulait voir produire en France les matières premières indispensables aux besoins de la Défense nationale et qu'il fallait jusque là acheter aux États-Unis.

Actuellement, du fait de leur production, ces usines économisent annuellement pour 60 millions de francs d'achats en pays à change élevé.

Administrateur de l'Électro-Métallurgie de Dives (1923).

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Electro-Dives\\_1893-1933.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Electro-Dives_1893-1933.pdf)

Avis de décès : *Le Figaro*, 2 juillet 1930.

Électro-métallurgie de Dives  
(*Le Journal des finances*, 20 juillet 1923)

Le « Journal officiel » du 7 juillet publie un décret autorisant les travaux à entreprendre dans la Creuse et la Haute-Vienne en vue de la mise en jeu de deux usines hydro-électriques à la Salesse et à Saint-Marc et approuvant la convention passée à cet effet entre le ministre des Travaux publics et la Société hydro-électrique et métallurgique du Palais, filiale de l'Électro-Métallurgie de Dives.

*Annuaire industriel*, 1925 :

PALAIS (Soc. hydro-électrique et métallurgique du), 11 bis, r. Roquépine, Paris, 8<sup>e</sup>. T. Élysées 43-59. Ad. t. Palimog-Paris ; Palhydro-le-Palais (Hte-Vienne). T. Le Palais 5. Ad. ferrov. : Usines du Palais ; Gare de Limoges-Bénédictins sur embranchement particulier.

T. Limoges 11-33. Dépôt : Ivry (Seine), 106, r. Molière. T. Gob. 21-20. Capital 10.000.000 de fr. Conseil d'adm. : Prés. : M. Ch. Baunn [*sic* : *Baume (adm. Dives)*] ; Adm. délégué : M. Stany Oppenheim ; Administr. : MM. P[ierre] de Boissieu, H.-A. Cardozo [ECP, 1892], Ch. Chalupt, M[aurice] Gorgen [*sic* : *Gorgeu*], Ch. Lamy [† 17 oct. 1924], G[eorges] Renevey [fils d'Eugène], L[ouis] de Seynes [Électro-métallurgie de Dives].

Affinage de métaux par l'électrolyse. (3-8752).

---

NOTES ET VALEURS DU JOUR  
Électro-Métallurgie de Dives  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 17 septembre 1926)

.....  
À l'issue de l'assemblée, les actionnaires auront à se réunir à titre extraordinaire à l'effet de statuer sur une proposition du conseil tendant à augmenter de 2.500.000 francs le capital social, opération que motive l'apport par l'Hydro-Electrique et Métallurgique du Palais d'un contrat assurant à Dives, pendant cinquante ans, une fourniture gratuite de courant électrique.

.....

---

Société d'électro-métallurgie de Dives  
(*Les Documents politiques*, octobre 1926)

[...] Une assemblée extraordinaire a pris acte de ce que le conseil d'administration avait, en vertu d'une autorisation de 1924, décidé de porter le capital social de 45 millions à 47 millions 000.000 francs, par la création de 5.000 actions nouvelles qui seront attribuées à la Société Hydro-Electrique du Palais, en rémunération de ses apports en nature. [...]

---

Société d'Electro-Métallurgie de Dives  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 9 décembre 1926)

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de cette société, réunie le 8 décembre, a approuvé l'attribution à la Société Hydro-Electrique et Métallurgique du Palais, des 5.000 actions B nouvellement créées et porté le capital social à 50 millions de francs. [...]

---

ÉLECTRO-MÉTALLURGIE DE DIVES  
(*Le Journal des débats*, 29 septembre 1931)

La société communique :

La Société d'Électro-Métallurgie de Dives s'inscrit en faux contre les bruits qui circulent en Bourse depuis quelques jours ; elle n'a aucun lien avec des entreprises similaires, en dehors de sa collaboration avec la Compagnie générale d'électricité, dans le fonctionnement de leur filiale commune la société « Électro-Cuivre ».

La marche de cette affaire, qui groupe les fabrications et les ventes de cinq usines appartenant aux deux sociétés, est des plus satisfaisantes.

Les usines de Dives et du Palais, exploitées par la Société « Électro-Cuivre » mais dont la Société d'Électro-Métallurgie de Dives est restée propriétaire, sont considérées comme étant parmi les mieux outillées d'Europe.

S'il est exact que la baisse exceptionnelle du cuivre touche l'Électro-Métallurgie de Dives dans l'évaluation de ses stocks ; cette baisse est plusieurs fois compensée par les « Réserves Extraordinaire et de Fluctuation de Métaux », ainsi que par le report de € l'exercice précédent.

En ce qui concerne la trésorerie, les comptes de la société sont créditeurs chez tous ses banquiers ; elle n'a de découvert d'aucune sorte et n'a aucune circulation en dehors de son papier commercial courant.

---

Électro-métallurgie de Dives  
(*Le Temps*, 3 avril 1933)

[...] Quant à l'exploitation de l'affinage électrolytique du Palais, elle donne toute satisfaction. Malheureusement, ces résultats supportent la fâcheuse répercussion de la baisse du cuivre.

---

## ABSORPTION DE DIVES ET DU PALAIS PAR LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRO-MÉTALLURGIE (CGEM) (GROUPE CIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ)

SOCIÉTÉ HYDRO-ELECTRIQUE ET METALLURGIQUE DU PALAIS  
(*Le Temps*, 28 septembre 1933)

Une assemblée extraordinaire est convoquée pour le 6 octobre à l'effet de statuer sur la dissolution anticipée de la société. On sait que, dans le projet de réorganisation de l'Électro-Métallurgie de Dives, il est prévu l'annulation de 18.000 actions Dives détenues par la Métallurgique du Palais.

---

Société hydro-électrique et métallurgique du Palais  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 novembre 1933, p. 603)

Cette société a été dissoute à la date du 6 octobre, MM. Georges Allamel et Paul Engrand ayant été nommés liquidateurs. On sait que l'usine du Palais a été rachetée par la Cie générale d'électro-métallurgie.

---

LE PILLAGE DE L'ÉPARGNE  
(*L'Avenir de Bougie*, 8 avril 1937)

À la Tribune du Sénat, M. Lesaché, qui est un adversaire du Front populaire, vient de révéler de nouveaux scandales dont M. J. Duret, dans la « Lumière », donne un aperçu :

### 1° Électro-Métallurgie de Dives

Cette importante société, était, jadis, une des plus brillantes du groupe de la métallurgie du cuivre.

Au cours de la guerre, elle édifia une nouvelle usine d'électro-métallurgie au Palais, dans la Haute-Vienne. Les capitaux et les fonds de roulement de la « Société du Palais » étaient souscrits par « Dives ».

Cette société était, en réalité, une société « autoclave ». Chaque actionnaire ne pouvait la contrôler, l'argent des actionnaires de « Dives », était engagé, mais ceux-ci ignoraient tout de sa gestion et n'avaient aucun accès à l'assemblée générale.

Au bout de quelques années, pour des raisons d'ordre technique, le conseil d'administration de « Dives » décida de racheter l'usine du Palais.

Cependant, « la Société du Palais, qui n'avait plus d'usine, continuait à exister. Les administrateurs touchaient toujours des jetons de présence de 20.000 francs et pouvaient, en son nom, continuer à spéculer, aux frais de Dives.

Dives possédait 18.000 actions du Palais et le Palais 20.000 de Dives.

Par une réciprocité de bon aloi, les administrateurs s'assuraient ainsi, aux assemblées générales, la majorité et l'impunité. Les commissaires aux comptes se montraient très dociles et déclaraient inmanquablement que tout était en règle.

Les trois principaux administrateurs de « Dives » et du « Palais » se trouvaient, également, à la tête d'autres sociétés comme la « Banque syndicale de Paris », la « Société Textilose et textiles, » etc.

Un des administrateurs commun perdit plusieurs millions, en spéculant sur le coton, sous le couvert de « Textilose et textiles ».

La « Banque syndicale » se trouvant à sec, il puisa les sommes nécessaires dans la caisse de « Dives ». Le trou ainsi creusé était de l'ordre de 38 millions.

À l'assemblée générale de Dives, quelques actionnaires eurent vent des fautes commises et se fâchèrent. Ils demandèrent qu'on nommât une commission d'enquête. Mais, malgré les cris, les protestations, les huées, le président était sûr de son affaire. En effet, le conseil, avec les voix de la « Société du Palais » et les pouvoirs en blanc, avait une forte majorité assurée, et le *quitus* lui fut accordé. Depuis, la Société de Dives est allée de déconfiture en déconfiture. Ses actionnaires ont à peu près tout perdu ; les pertes par eux subies peuvent être évaluées à 150 millions de francs.

Les actionnaires se sont adressés à la justice, mais la lenteur de la procédure fut telle que jusqu'à maintenant, ils n'ont rien obtenu.

---

## 1951 : CIE GÉNÉRALE D'ÉLECTROLYSE DU PALAIS (Cie française des métaux + Union minière).

Dafsa, *Liaisons financières*, 1980, p. 895 :

P.U.K. 54,92 %

Peñarroya 2,49 %

Participation

Affcuivre 10 %

---

Compagnie générale d'électrolyse du Palais s.a.  
(Union minière, rapport sur l'ex. 1982, p. 22)

Participation 31,24%  
Fonds propres au 31.12.1981 FF 24,2 millions  
Chiffre d'affaires 1981 FF 405,5 millions  
Résultat exercice 1981 FF - 1,8 million

L'activité de la société est restée satisfaisante pendant l'année écoulée, mais la rentabilité des fabrications reste nettement insuffisante.

En vue de compenser la diminution progressive des possibilités d'écoulement de wirebars, la société a installé dans son usine des équipements de coulée semi-continue de plateaux et de billettes qui sont entrés en service vers la fin de l'année.

Compte tenu de la situation déprimée du marché, il faut s'attendre à ce que l'exercice 1982 se solde par des résultats négatifs.

---

Olivier Balabanian et Guy Bouet,  
*La Haute-Vienne aujourd'hui*  
(Saint-Jean d'Angély, Bordessoules, 1983, 224 p.)

[158] L'exemple de la C.G.E.P. est hautement significatif. En effet, quand a éclaté le premier conflit mondial, on s'est aperçu qu'il n'y avait pas en France d'industrie de raffinage du cuivre. Tout devait être importé. Pendant le conflit, la France, en raison du blocus et de l'occupation de la Belgique, s'est trouvée coupée de ses sources d'approvisionnement en Afrique et en Amérique. Le gouvernement s'est alors doté d'une usine de raffinage, d'une capacité initiale de 6.000 tonnes, traitant des déchets militaires. Le site choisi, pour cette implantation, fut Le Palais pour toute une série de raisons :

- L'éloignement de la zone de conflit était réel mais sans être excessif ; on a, pour cela, choisi le Limousin et non pas l'Aquitaine ou les Pyrénées.
- La présence d'une source d'énergie fut déterminante pour l'installation à quelque distance de la Vienne. Il existait, en effet, au Pas de la Mule, un moulin qui avait été transformé en microcentrale hydroélectrique en 1906 avec un barrage de 2,50 mètres de hauteur [159] et de 120 mètres de long. Rehaussé et porté à 6,50 mètres pendant la guerre, ce barrage fut équipé de trois turbines : l'énergie produite était destinée à être autoconsommée par une usine se trouvant à 1,5 kilomètre de la chute et qui a commencé à produire le 1<sup>er</sup> janvier 1920.
- Il existait des terrains industriels près de la voie ferrée Paris-Toulouse à 6 kilomètres de la gare de Limoges.

Cet établissement a changé depuis lors plusieurs fois de raison sociale. Originellement, il dépendait de la Société française d'électrométallurgie [Dives]. Puis cette société fut absorbée par la CEGEDUR en 1943. La C.G.E.P. proprement dite ne fut constituée qu'en 1951 avec la CEGEDUR et un groupe belge chargé de l'approvisionnement régulier de l'usine en blistère, cuivre raffiné à 98 %. Aujourd'hui, la C.G.E.P. est une société anonyme filiale de P.U.K. , ses actionnaires sont P.U.K. à 55 % et, à 45 %, un groupe belge rattaché à la Société générale de Belgique.

L'activité de l'usine est exclusivement centrée sur le raffinage du cuivre. La matière première est le blistère venant des pays producteurs (Afrique, Amérique du Sud, Australie) et des déchets de cuivre, résultants de rebuts, chutes industrielles et collecte de vieux métaux, qui titrent à 93 ou 94 % de cuivre. Le travail de l'usine est de porter

ce titre à 99,99 % en cuivre ; le cuivre pur qui en résulte est destiné essentiellement à des usages électriques (fils, câbles, conducteurs, profilés, etc.). C'est le seul établissement français de ce type.

La capacité de production n'a cessé de s'élever, Originellement, elle était de 6.000 tonnes/an de cuivre raffiné ; elle a été successivement portée à 14.500 tonnes en 1950, à 29.000 tonnes en 1969 et, depuis 1970, à 47.000 tonnes. Cela ne représente guère que 13 à 15 % du cuivre raffiné nécessaire à la consommation française. Tout le reste est acheté à l'étranger. C'est dire que l'usine du Palais a des arrières solides car son marché est assuré. La plus grande partie de sa production est absorbée par quelques gros transformateurs français dont Tréfinmétaux et CEGEDUR ; le reste, environ 20 %, est exporté en Italie et au Portugal principalement. Les impuretés précipitées sont recueillies sous forme de boues qui, chaque année, contiennent 100 kilogrammes d'or, 100 kilogrammes de plomb et 20 tonnes d'argent. Conditionnées, elles sont réexportées en Belgique. Quand ces boues contiennent de l'arsenic, elles sont vendues aux mines d'or de Salsigne.

La C.G.E.P. est, comme à l'origine, restée bien isolée dans le département : les matières premières viennent de l'extérieur et le cuivre raffiné repart immédiatement. Cependant, cette entreprise a un rôle local non négligeable, ne serait-ce que parce qu'elle emploie 380 salariés et déverse sur Le Palais et les communes environnantes une masse salariale de quelque 20 millions de francs et une taxe professionnelle de 2,15 millions. Elle montre aussi — de façon décisive — le rôle que peut jouer l'énergie locale mise en valeur par une microcentrale. Actuellement, la microcentrale est devenue le seul support local. En effet, l'usine consomme actuellement quelque 25 millions de kW/h, soit l'équivalent de 9.000 tonnes de fuel lourd, et 1.600 tonnes de butane. En moyenne, selon un calcul sur 10 ans, la chute produit exactement la moitié de l'électricité consommée (les mauvaises années, comme 1976, on est descendu à 40 %, mais les bonnes années on peut arriver à 56 %) et, de plus, une partie du courant produit est refoulé, le dimanche et pendant le mois d'août, sur le réseau E.D.F. Or, la microcentrale — à elle seule — assure un emploi à 12 salariés et malgré cela, le coût de l'énergie autoproduite est inférieur de moitié au prix facturé par E.D.F.

C'est aussi le potentiel énergétique qui a, très souvent, servi à fixer les autres industries de repli en Haute-Vienne.

---

Limousin : l'avenir de la Fonderie de Cuivre s'assombrit  
(*Les Échos*, 8 septembre 2010)

L'ancienne usine CGEP du Palais-sur-Vienne, près de Limoges, devenue Fonderie de Cuivre, unique site français à produire ce matériau par électrolyse et sans phosphore, devrait fermer ses portes d'ici à la fin de 2010. Propriété jusqu'en 2003 du groupe Pechiney, passée ensuite sous le giron du groupe Alcan, (puis Rio Tinto), elle aura connu un fort développement depuis sa création durant la Première Guerre mondiale, occupant jusqu'à 300 salariés. Bénéficiant de 10,6 millions d'euros d'investissements en 1993, produisant alors 63.000 tonnes par an, elle aura été victime de la concurrence, du plan Challenge lancé en 1997 par sa propre direction pour réduire les coûts, et du départ du patron de Pechiney, le Limousin Jean Gandois, qui soutenait son activité. Fabricant d'aluminium, son actuel propriétaire ne souhaite pas continuer dans cette direction, et son seul client, Gindre-Duchavany, qui en envisageait la reprise, a été récemment acquis par le groupe Arek qui ne donne pas suite. Une cinquantaine d'emplois sont menacés.

---